

L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°60 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



ÉDITORIAL DU PRIEUR

LA PAIX DU CHRIST ET LA PAIX DU MONDE

Peu avant de donner sa vie pour notre salut, le Christ a prononcé ces paroles: « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. » Le Christ a donc donné à ses disciples une paix qui s'oppose à celle que le monde prétend donner. Au cours de la Sainte Messe, il est plusieurs fois fait mention de cette paix.

Au Gloria: « Pax hominibus bonæ voluntatis » La paix annoncée par les anges à la naissance du Christ de la part de Dieu, est réservée aux « hommes de bonne volonté », et non pas à tous les hommes. Elle n'est pas annoncée aux « hommes qu'il aime », traduction fautive qui laisse entendre que cette paix est annoncée à tous les hommes. Dieu aime tous les hommes, bons et mauvais, mais pas du même amour. Dieu a ainsi annoncé sa paix aux bergers de Bethléem, et pas aux grands prêtres ni à Hérode. Jésus a laissé dans le même sens sa paix aux seuls disciples et non pas à Juda, qui était parti à ce moment.

Au Canon de la Messe, le prêtre demande dès le début à Dieu le Père de « pacifier » l'Église, et non pas tous les hommes, ce qui fait écho à la prière sacerdotale (St Jean XVII) lorsque le Christ dit « C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde ». De nouveau, cette paix ne concerne pas tous les hommes. Le prêtre demande ensuite, juste avant la consécration: « disposez nos jours dans votre paix », donc dans la paix de Dieu, qui est associée au fait d'être arraché à la damnation éternelle et d'être comptés au nombre des élus. Ce n'est donc pas n'importe quelle paix, c'est la paix de Dieu, qui n'est pas accordée à tous, mais aux élus, et qui nous est méritée par le sacrifice du Christ.

Après le Pater, le célébrant prie: « daignez accorder la paix à nos jours », demande associée à celle d'être « délivrés toujours du péché ». Puis, le prêtre souhaite, juste après avoir fractionné l'hostie, « La paix du Seigneur soit toujours avec

vous », puis aussitôt laisse tomber une petite parcelle d'hostie dans le Calice, signifiant la résurrection: le Christ est alors dans la Paix de sa gloire, à laquelle participe désormais son corps, ce qui n'a été qu'après la résurrection. Le prêtre et les fidèles récitent alors ou chantent **L'Agnus Dei**, qui se termine par « Dona nobis pacem »: la paix est donnée par le Christ-Hostie, l'Agneau de Dieu, qui enlève « les péchés du monde ». Ici encore le monde est considéré comme cause des péchés: cette paix ne peut donc être confondue avec la « paix » du monde, qui prétend donner la tranquillité même aux pécheurs.

Avant de donner **le baiser de paix**, le prêtre la demande à Jésus-Christ, citant la parole de l'Évangile « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix », et précisant « ne regardez pas mes péchés », opposés à cette paix du Christ, mais « la foi de votre Église », premier principe de la Paix du Christ. Le baiser de paix n'est pas donné dans un désordre d'accolades et d'embrassades données de chacun à chacun, comme le fait indûment la liturgie conciliaire, mais, partant de l'autel et du célébrant, c'est à dire du Christ, il est communiqué par le diacre au clergé, de sorte qu'est clairement exprimé par ce rite que cette paix vient de Jésus-Christ.



Christ bénissant par de La Tour

La paix du monde prétend être pour tous les hommes, bons ou mauvais, elle ne s'oppose pas au péché, et prétend n'être que l'œuvre des hommes. La paix du Christ au contraire ne peut venir que de lui, par son Église, et n'est donnée qu'à ses disciples. Elle est la tranquillité de l'ordre de la justice rétablie par la grâce. Sans la Grâce, pas de justice, pas d'ordre vrai, et donc pas de paix. Faire de la paix du monde l'objet d'une prière commune avec les fausses religions, c'est donc non seulement un péché grave contre la foi et contre le religion, mais c'est rechercher une chimère, et favoriser ceux qui éloignent le monde de la vraie paix ■

NOUVELLES DU PRÉAU ... PAR M. L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER



Tel enfant n'a pas reçu dans sa prime enfance l'habitude d'obéir, de ne pas céder habituellement à son caprice. « Ne vous faites pas d'inquiétude. Nous allons rattraper tout cela. Cela sera d'autant plus facile que maintenant il a l'âge de raison. »

Autre situation. Des parents qui s'efforcent à faire prendre à leurs enfants de l'avance, que ce soit dans le domaine scolaire ou dans un autre, parce que « cela leur servira un jour ». Nous allons tenter d'éclairer ces deux situations.



Classe, écrire

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS

Les progrès qui doivent lacheminer l'enfant à la stature adulte dans le domaine des vertus naturelles se réalisent à travers des jalons fixés par la sagesse de Dieu, chaque étape préparant la suivante. Bien évidemment, il ne faut pas en avoir une conception trop mathématique et étriquée ; il n'en demeure pas moins que Dieu a disposé ces réalités « avec ordre, poids et mesure ».

Dans le monde du vivant, « l'état présent d'une réalité quelconque dépend d'un état antérieur : si l'arbre n'avait pas été en fleurs au printemps, il ne serait pas chargé de fruits en automne ; si la terre n'avait pas été fumée avec de bons engrais, la moisson ne serait pas si belle (...) si un enfant n'avait pas travaillé sérieusement au cours de ses

classes inférieures, il n'aurait pas brillamment réussi à un examen difficile » (P. Gillet).

Les étapes de progrès

En conséquence, « tous les âges ont leur importance pour la formation d'un homme » Ceci vaut dans l'ordre naturel et le surnaturel d'ailleurs. Il est même possible de dire que chaque période d'âge a une finalité qu'il s'agit de connaître, poursuivre et faire atteindre. Le P. Gillet cite comme exemples : « A sept ou 8 ans, un enfant doit se faire une juste conception du travail, le distinguer du jeu, accepter son austérité » (contre les prétentions modernes). « A huit ans, il s'ouvre de façon étonnante au sens moral, à la piété, dispositions qui se trouveront en péril à 11 ans » « A onze ans, il est capable de réfléchir, de comprendre les idées religieuses », chose beaucoup plus difficile deux ans plus tard.

Commencer à mettre de l'ordre dans les actions d'un enfant seulement à partir de deux ou trois ans rend l'acquisition des fondations de la vie morale bien plus difficile. De même, ce sont les efforts pour conquérir la tempérance par la mortification dans l'enfance et la préadolescence qui permettront d'atteindre la chasteté à l'adolescence et donc à l'âge adulte.

Si on attend trop, « l'arbre » Saura poussé de travers et s'avèrera difficile à redresser. A l'inverse, « devancer le temps de la maturation en éducation, ce sera presque toujours nuisible [c'est manifeste dans le domaine intellectuel] : nous n'aurons pas avec nous la spontanéité naturelle de l'enfant » (P. Gillet). Cette loi doit être appliquée avec une certaine souplesse en fonction des particularités de chaque enfant. Profitons de l'occasion pour rappeler que le développement

intellectuel doit se réaliser de façon harmonieuse avec celui des vertus morales (Il ne suffit pas d'être doué dans les études pour être à sa place dans telle classe. Au développement intellectuel, doivent correspondre les maturités morale et psychologique).

LA TENTATION DU RETOUR

Les transitions d'un palier au suivant ne se réalisent pas sans difficulté. En effet, « quand l'enfant arrive sur un nouveau palier, il éprouve une impression d'étrangeté ; il est porté à revenir en arrière dans un monde auquel il était accoutumé, où il avait fini par vivre heureux et sans problème. Il ne comprend pas les efforts qu'on lui demande et pourquoi » (P. Gillet). Pourquoi aller à l'école au lieu de rester dans le confort de la maison ?



Commencer par les fondations

Pourquoi se fatiguer à raisonner (surtout à partir de 9 ans) ? Pourquoi s'oublier pour les nécessités du bien commun alors que tout le monde s'occupait de moi ? La tentation qui se présentera alors aux parents sera de reculer dans les exigences ou bien de traiter généralement l'enfant comme s'il avait un âge

inférieur (par exemple en donnant à un enfant les marques d'affection qui correspondent à un âge plus jeune).

ENCOURAGEMENTS

Malgré les exigences que ces étapes imposent, elles ont de quoi encourager les parents car, les humbles semailles des premières années préparent les grandes moissons de la vie adulte. Dans les cas plus difficiles, combien d'âmes retrouvent le chemin du Ciel en puisant dans les fondations construites dans les premières années d'existence ! ■

... EN PLEIN AIR

Tandis que ces demoiselles



célèbrent l'éclosion des merveilles du printemps ...

...Nos messieurs entendent bien



profiter du beau temps pour asseoir définitivement le goût de la discipline sportive ...



... Plus bon-enfant s'avèrent les sorties en promenade au milieu des pins maritimes ...

KERMESSE

Cette année encore le 1^{er} prix de la Tombola consiste en 3 nuitées à l'Hôtel ** du Collège de France à Paris pour deux personnes et le 2^{ème} prix « un passage A/R pour la Corse (2 personnes et 1 voiture) toujours aussi généreusement offert par la SNCM



En ce qui concerne les stands nous réfléchissons sur l'opportunité d'inclure dans le périmètre « Bouquins » un « coin des collectionneurs » (pièces, timbres, cartes-postales); nous recherchons une personne pour en assurer la permanence...■

PAS DE RESTAURATION SPONTANÉE ... PAR M. L'ABBÉ DANIEL VIGNE

La génération spontanée prétendait que la vie apparaissait, comme par enchantement, d'un corps en décomposition. Or les expériences ont très vite montré que la vie ne peut pas venir de la mort. Aujourd'hui, nous parlons d'une fin de civilisation, comparable à la décrépitude d'un corps, prélude selon certains, à une nouvelle civilisation.

Mais nous savons qu'il ne peut y avoir qu'une seule civilisation, quelque soit l'époque, c'est la civilisation chrétienne. Cependant son éventuelle disparition ne viendrait pas de son incapacité à faire face aux problèmes modernes. Au contraire, c'est notre temps qui ne va plus car il rejette ses principes chrétiens. Toute atteinte contre Notre-Seigneur est la véritable cause de la déchéance de nos sociétés.

Comment faire pour que le Christ Roi retrouve la gloire d'antan ? Attendre une génération spontanée qui serait un miracle ? Cela ne nous appartient pas.

Cependant notre pays n'est pas à sa première épreuve même s'il n'y en a jamais eu d'aussi profonde. Quand nous regardons ce qui a prévalu dans chaque situation tragique de la fille aînée de l'Église, apparaît la persévérance dans les actes vertueux des hommes,

non pas nécessairement prestigieux mais surtout ayant une foi digne d'Abraham. Le Bon Dieu agit alors de manière aussi discrète qu'efficace aux moyens de la communication des mérites de Notre-Seigneur. Alors que tout semble s'effondrer matériellement, surgit un esprit plus fort encore.

N'oublions pas qu'il n'y a pas que la causalité physique, il y a aussi celle spirituelle plus importante. Si l'ennemi du genre humain à un pouvoir sur la matière il ne l'a pas directement sur les âmes méritantes. Même Satan ne peut pas s'opposer à la puissance d'un petit enfant qui offre sa journée à Jésus. La force de l'ennemi (mais est-ce bien une force?) est dans la destruction. La force du vertueux est dans le bien qui par nature est supérieur à toute destruction. Aussi le simple acte vertueux d'une mère de famille dans son foyer est d'une force cachée, mais ô combien puissante pour la civilisation et la victoire du Cœur Immaculé.

N'en doutons pas, la croisade à laquelle nous invite Monseigneur Fellay est plus forte qu'une révolution et le Sang qui coule est celui de Notre Seigneur à travers notre devoir d'état transcendé par la récitation de notre chapelet... Bon rosaire ! ■





Mouvement Catholique des Familles
Cercle marseillais M° Eugène de Mazenod



ACIM

VIVRE LE HANDICAP

BUFFET-DÉBAT




Mardi 31 mai à 20 heures précises

La confrontation au Handicap (enfant, adulte, personne âgée) : épreuve ou calamité? Grâce ou malédiction?

Débat sous le regard de l'Église avec des familles concernées et des professionnels de santé.

Le débat sera précédé d'un chapelet et prolongé par un buffet

Le débat aura lieu chez:

Bernard et Martine Fournié

480 chemin de la Madrague-Ville

13015 Marseille

Rens & Rés.: 04 91 69 03 45 ou 04 91 88 08 96

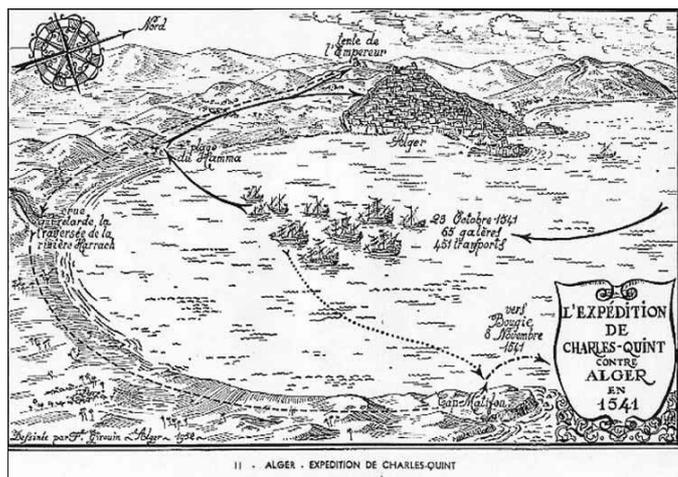
(s'inscrire avant le 29 mai)

« L'ALGERIE MON PAYS »... par AL Tifâshî

III. La Régence d'Alger

« L'échec de Charles Quint donne un nouvel élan à la course »

Exaspéré par l'extension de la puissance barbaresque, il décide de reconquérir Alger et en même temps étendre son empire à toute l'Afrique du nord. Mais après la prise de Tunis en 1535 l'armée était fatiguée, il fallait donc attendre. Pendant que son amiral, Andréa Doria nettoie les côtes de Tunisie des flottilles corsaires, l'empereur fait secrètement appel à Barberousse et lui offre le commandement suprême de l'Afrique du nord en échange d'un faible tribut et d'une déclaration de vassalité ! Il voulait par là détacher les états barbaresques de la "grande porte" qui, livrés à leur propre force, n'auraient pas tardé à succomber. Durant deux ans, Kheir ed Din feignit de se laisser séduire tout en informant le Grand Sultan des manigances de Charles Quint, avant de mettre fin lui-même à cette intrigue. Entretemps le comte Alcaudete, gouverneur d'Oran, négociait avec le Dey d'Alger Hassan Agha, auquel il offrait le pachalik d'Alger. Il aurait promis de livrer la ville à condition que l'empereur l'attaquât avec suffisamment de forces pour masquer sa défection. Durant l'été 1541, Charles Quint décide d'en finir avec la Régence. Il organise son armada mais entreprend l'expédition à la saison la plus dangereuse de l'année, persuadé de la collaboration de Hassan Agha et ce en dépit des objections de ses meilleurs capitaines, de son frère Ferdinand et des supplications du pape.

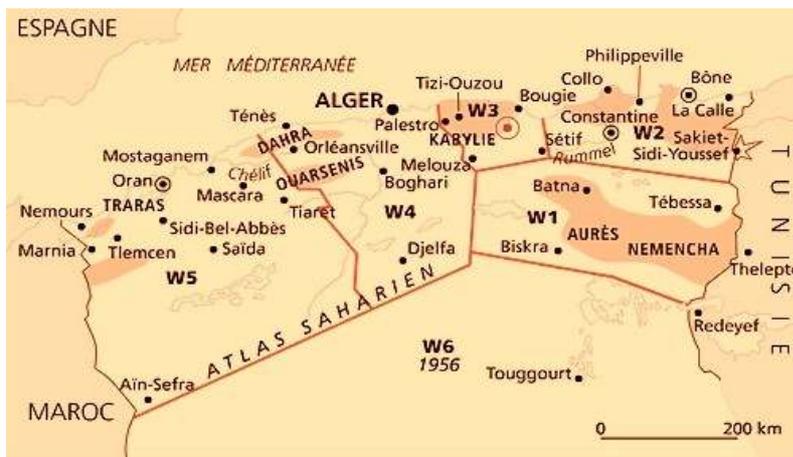


Le 19 octobre, les algériens découvrent horrifiés l'impressionnante armada : 516 voiles dont 65 grandes galères montées par 12330 marins et 23900 soldats ! Toute la noblesse d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie avait envoyé des volontaires. L'ordre de Malte y envoya 140 de ses meilleurs chevaliers et 400 de ses meilleurs soldats. Lorsque la flotte entra dans la rade, le 20, la mer qui était mauvaise, grossit dans l'après midi. Le débarquement commença le 23 et le corps de bataille prit place sans grande difficulté sur les collines. Dans la ville l'effroi avait été très grand à la vue de l'imposante armée qui se déployait devant ses murs. Sans l'opposition violente d'une grande partie du

conseil de guerre, Hassan Agha aurait capitulé. Tout semblait favoriser les assaillants qui dominaient la ville et pouvaient l'écraser sous le feu lorsque le soir venu, la pluie se mit à tomber et ne cessa de croître en intensité. En même temps, un vent très violent se levait ; l'armée fut transie de froid à cause de la fatigue et de la pluie glaciale. La suite fut un désastre pour l'armée de l'empereur : alors que la pluie violente rendait leurs mousquets inutiles, les mores andalous armés d'arbalètes de fer pouvaient tirer à distance sur leurs adversaires enlisés dans la boue et alourdis par le poids de leurs armures. Les chevaliers de Malte, dont la bravoure fut admirée par tous, avaient perdu la moitié des leurs. Pendant ce temps, la tempête redoublait de violence et les dommages causés sur la flotte furent énormes. Le matériel entier, vivres, artillerie, munitions, approvisionnement de toute nature fut perdu. Doria, qui ne s'était pas ménagé, perdit à lui seul onze navires ; Fernand Cortes vit s'engloutir sous ses yeux une galiote chargée des riches trésors qu'il avait rapportés du Mexique. Les galères de Malte se distinguèrent par leur énergie et leur bonne tenue. Les hommes n'ayant plus de vivres et le mauvais temps persistant forcèrent l'empereur, qui pensait pourtant qu'Hassan Agha était rallié à sa cause, à ordonner la retraite.

Alger passa pour invincible et l'orgueil des musulmans s'en accrût d'autant, de plus, les algériens firent un énorme butin sur les prises espagnoles, qui leur servit pour donner un nouvel essor à la "course". La puissance de l'Odjeac s'augmenta ainsi subitement d'une manière formidable et devint réellement le fléau de l'Europe méridionale et pût continuer ainsi à chasser les espagnols du littoral.

Si les relations entre la France et la "Grande Porte" furent très cordiales, elles ne le furent pas toujours avec la Régence, l'attitude du dey Hassan étant très changeante. Il avait en effet très mal reçu l'offre de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. d'Aramon qui lui proposait l'appui de la flotte française au moment de sa campagne contre le Maroc occupé par les espagnols. D'Aramon se rendit à Constantinople et exposa habilement au "Grand Divan" les dangers que pouvait faire courir à l'unité de l'empire ottoman le trop grand développement de la puissance des Beygliebey et obtint facilement la révocation qu'il demandait. Il conseilla lui-même la nomination de Sala-Reis qui débarqua à Alger en avril 1552 avec le titre de Beygliebey d'Afrique.



En 1561, la France obtint du sultan la permission de transformer en comptoirs permanents quelques petits magasins fréquentés par les navires provençaux et languedociens. La compagnie prit le nom de "Bastion de France" et s'étendit de Bône à La Calle, ce qui permit aux français de pratiquer librement la pêche du corail, et l'échange des marchandises françaises contre le blé, la cire, et les cuirs qu'apportaient les indigènes. Ces "concessions" furent une autre cause de querelles et de sévices...

A cause des débordements de certains raïs sur plusieurs navires français, Charles IX obtient le privilège d'un consulat à Alger, afin d'assurer la protection des intérêts commerciaux, qui prend effet le 15 septembre 1564 avec la nomination du marseillais Berthole. Mais les habitants d'Alger ne tolérant aucune nouveauté, il y eut un début de sédition et le dey dut refuser le débarquement du consul malgré les ordres de la "Grande Porte". En 1576 un nouvel essai des français fut refusé par le dey Ramdam tremblant devant la milice. Cette fois la France parla haut et le consul prit officiellement sa place en 1577 ; elle fut l'unique nation à avoir ce privilège à cette époque. Les anglais n'eurent des agents de commerce qu'à partir de 1580 dont le premier, John Tipton, intriga pour obtenir une part des concessions du "Bastion de France". Jaloux des



bénéfices considérables qu'elles rapportaient, les anglais mirent tout en œuvre pour se substituer aux provençaux. Ils obtinrent tout de même la permission du "Grand Divan", chèrement payée, de s'établir à Collo, mais cet établissement disparut très rapidement sans laisser de traces. Les agents de la "Turkey Compagnie" trouvèrent plus de gains à Alger où ils faisaient un grand commerce d'armes et de poudre ; négoce d'autant plus fructueux que le pape avait interdit aux nations catholiques un tel commerce avec les états barbaresques.

En 1574, Tunis est encore sous le règne des derniers hafsides (dynastie berbère) maintenus par Charles Quint depuis 1535, lorsque la "Grande Porte" décide d'en chasser définitivement les espagnols et y envoie sa flotte commandée par l'ancien dey d'Alger : Euldj-Ali. Le 15 juillet, un important contingent de janissaires débarque à La Goulette, et le 3 septembre, ils entrent dans Tunis où plus de 10000 soldats tomberont sous les coups de leurs sabres.



La défaite des espagnols engendra à Constantinople une allégresse générale, et le grand vizir montrant la flotte victorieuse à Barbaro, l'ambassadeur vénitien, lui dit en raillant : « vous nous avez rasé la barbe à Lépante(1571), nous vous avons coupé le bras à Tunis ; la barbe repousse, mais jamais le bras... »

La mort d'Euldj-Ali(1587), qui s'était montré toute sa vie ami de la France et ennemi de l'Espagne marquait la fin de l'époque la plus remarquable de la Régence.

Après lui il n'y aura plus de vrais chefs de guerre ni de grands politiques; ces hommes énergiques que leur valeur personnelle amena progressivement à occuper les postes les plus élevés de l'empire ottoman, seront remplacés par des hommes inhabiles à gouverner et ne songeant qu'à s'enrichir le plus vite possible. Forts des alertes de nos ambassadeurs, les sultans craignirent que l'union des états barbaresques ne fit courir un jour des dangers à l'unité de l'empire. Il fut résolu que pachaliks d'Alger, de Tunis et de Tripoli seraient indépendants les uns des autres, et administrés comme les autres provinces de l'empire, par des gouverneurs nommés pour trois ans.

Mais ce qui était facile en Turquie et en Asie mineure où la parole du sultan était sacrée, il en était tout autrement des janissaires d'Alger, qui, se sentant assez forts pour se dérober au châtement, en affrontaient les menaces. En conséquence, dès les premiers jours du nouveau système, ils s'érigèrent en maîtres et ne laissèrent aux nouveaux pachas que l'ombre du pouvoir. Pour arriver à sauver leur tête, il faudra qu'ils se résignent à subir les caprices des janissaires et des chefs corsaires, les rais, dont l'organisation, la taïfe, composée d'un grand nombre de renégats, donnera à la course un développement incroyable.

Ainsi commence le règne des pachas triennaux ■

UN MOIS DE MAI CULTURELLEMENT TRÈS RICHE

CIVITAS
POUR UNE CITÉ CATHOLIQUE

Cercle Saint Victor

Conférence de
Monsieur Jean-Michel SANCHEZ
Docteur en Histoire de l'Art

**" La Papauté en Avignon
au XIVe siècle
origines et conséquences "**

Mardi 10 Mai 2011 à 19h30
Hôtel : " La villa Massalia"
17 Place Louis Bonaparte
13008 Marseille
(derrière l'Hippodrome Borély)

Réservation souhaitée auprès de
Mr PROUST Olivier
Tél. Port.: 06 64 04 00 61
email : civitasmarseille@gmail.com

PRIX : 4 euros avec réservation
6 euros sur place
Possibilité prix étudiants et chômeur



Mouvement Catholique des Familles
Cercle marseillais M⁹⁷ Eugène de Mazenod

Samedi 21 mai à 14 heures

**La chartreuse de Marseille :
une vision retrouvée**



Exposition aux archives municipales de Marseille
10, rue Clovis Hugues, 13003 Marseille

Visite guidée par Jean-Michel Sanchez

Inscription gratuite préalable obligatoire
au 04 91 88 08 96
(visite limitée à 25 participants)

CARNET PAROISSIAL

- Baptêmes :** à Marseille, église St Pie X : Thibault Marie Jullien le 17 avril 2011
au cours de la Vigile Pascale, M. Emmanuel Deslandes
- Sépultures :** à Marseille, église St Pie X : Madame Béatrix Crivellaro, mère de Mme J.M. Sanchez le 18 avril 2011
Monsieur Philippe Amis le 19 avril 2011

CALENDRIER DU MOIS DE MAI

- Dimanche 1 :** Saint Joseph Artisan
Ouverture de la procure à St Pie X
- Vendredi 6 :** Adoration du St Sacrement de
21h à minuit, rue de Lodi
- Dimanche 8 :** Quêtes pour les séminaires
Hommage national à Sainte
Jeanne d'Arc
- Mardi 10 :** Messe et repas de l'Oeuvre Saint
Vincent de Paul
- Samedi 14 :** Croisade eucharistique et Foyers
Chrétiens à Marseille
- Samedi 21 :** à St Pie X croisade du Rosaire
- Dimanche 22 :** à St Pie X, 1^{ères} Communions
et Communions solennelles

Samedi 28 et dimanche 29 : Pèlerinage à la Sainte-Baume

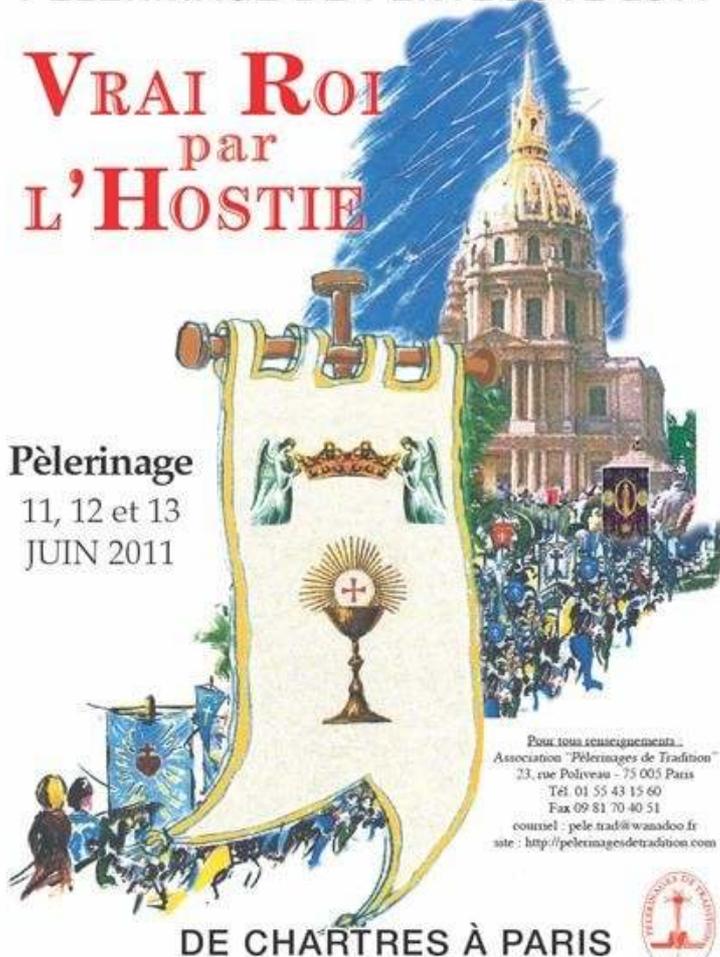


- Dimanche 29 :** à Aix-en-Provence :
Communions solennelles
- Mardi 31 :** Buffet-Débat MCF & ACIM
(cf page 4)

PELERINAGE DE PENTECOTE 2011

VRAI ROI par L'HOSTIE

Pèlerinage
11, 12 et 13
JUN 2011



Pour tous renseignements :
Association "Pèlerinages de Tradition"
23, rue Poliveau - 75 005 Paris
Tél. 01 55 43 15 60
Fax 09 81 70 40 51
courriel : peletrad@wanadoo.fr
site : <http://pelerinagesdetradition.com>

DE CHARTRES À PARIS



À NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS DE JUIN

Journées Chouannes
40^e anniversaire
1970-2010



Les Journées Chouannes - 40^e anniversaire : le testament de Jean Auguy

Les éditions de Chiré viennent de publier un petit livre de 100 pages sous le titre « Chouan d'honneur »; il reproduit les interventions à l'occasion de la Journée Chouanne 2010, et de ce fait il est un peu le testament, de Jean Auguy qui à cette occasion a annoncé qu'il transmettait la responsabilité de la DPF (Diffusion de la Pensée Française) à son gendre François-Xavier d'Hautefeuille.

A commander à DPF : 35 € franco de port, BP 1, 86190
ou à la Procure.

Chiré-en-Montreuil

FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

Adultes : En période scolaire, catéchisme les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier

Deux mardis par mois, rue de Lodi, conférence : « Actualités & Formation chrétienne » à 20h00 par M. l'abbé Radier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les jeudis à 20h au Prieuré.

Avignon (tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue



Aix en Provence

Chapelle de l'Immaculée Conception

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

Après-midi catéchisme pour enfants

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

samedi à 18h00 catéchisme pour adultes

Carnoux

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Dimanche et fêtes : 08h30 messe

Alleins

Chapelle des Pénitents Blancs rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions

18h00 : messe chantée

Marseille

Horaire des messes

Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6^{ème} Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au Vendredi	Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1^{er} Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse	Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12^{ème}) Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi , messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30
--	---	---

Permanences

Chapelle de l'Immaculée Conception
 le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier
 Le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h00 à minuit

Église de la Mission de France-Saint Pie X
 Lundi et vendredi (sauf 1^{er} vendredi du mois) : Abbé Vigne
 Mardi : frère Pascal
 Mercredi et 1^{er} Vendredi du mois : Abbé Callier
 Jeudi : Abbé Beauvais
 Samedi : Abbé Radier

16h00 à 18h00 : Permanence
 18h00 : Chapelet

Tous les jeudis à 17h50 : Salut du Très Saint Sacrement

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72
prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard]

16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus

Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Tél.04 91 87 00 50

Dépôt légal : 28 janvier 2010